

Prévention des risques LES FEUX DE RÉCOLTES

Avant la
moisson

①



Chaque année, à partir du printemps et tout au long de la saison estivale, les sapeurs-pompiers sont fortement mobilisés pour lutter contre les feux d'espaces naturels et tout particulièrement les feux de récoltes.

Les pertes d'exploitation peuvent avoir un coût non négligeable pour les agriculteurs.

Dans le cadre de sa politique de prévention, le SDIS 18 vous délivre quelques conseils et bonnes pratiques...



Les départs de feux sont principalement dus :

- Au dysfonctionnement des machines agricoles

-À des étincelles

-À des causes humaines non volontaires (jet de mégots).



Prévention des risques

LES FEUX DE RÉCOLTES

Avant la
moisson

1

1 Équiper toujours vos véhicules

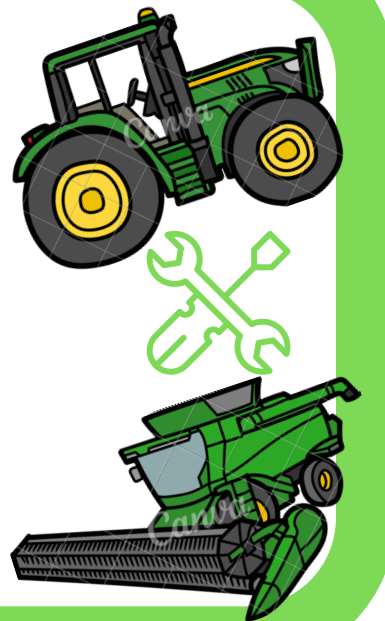


- D'un extincteur poudre pour le matériel
- D'un extincteur à eau pour les récoltes
- D'un téléphone portable disposant un GPS
- Un extincteur vérifié périodiquement, et adapté au risque permet de lutter contre un feu naissant.
- La localisation grâce à des points GPS permet plus de précisions pour l'acheminement des secours. Ces points GPS sont disponibles sur un smartphone.

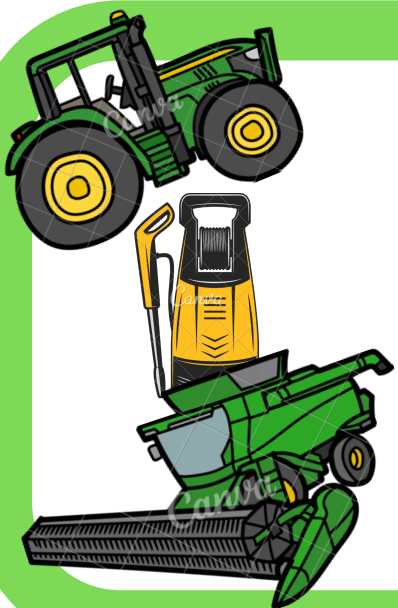
2 Entretenir régulièrement les machines agricoles

- Absence de fuite sur les circuits (huile, carburant)
- Nettoyage des filtres
- Graissage des mécanismes et des roulements

- Un mauvais entretien peut générer des points chauds par friction ou frottement.
- Le dépoussiérage quotidien en période de moisson et le graissage des mécanismes sont des points importants pour limiter le déclenchement d'un incendie.



3 Nettoyer les engins agricoles



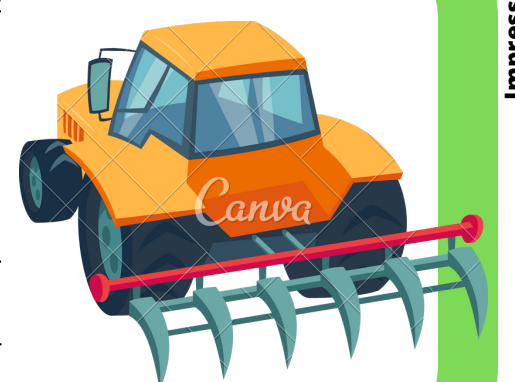
- Poussière de chaume
- Graisse séchée

- L'accumulation de matières combustibles à proximité de points chauds peut déclencher un incendie.
- Un nettoyage régulier du matériel réduit la survenue d'un incendie.

4 Prévoir du matériel pour traiter un feu de récoltes

- Une déchaumeuse ou une herse

- Le positionnement judicieux d'une déchaumeuse ou d'une herse se fait à titre préventif.
- Ces matériels doivent être accessibles et rapidement utilisables (déjà attelés sur un tracteur).



Prévention des risques LES FEUX DE RÉCOLTES

Pendant la
moisson

②



Lorsque les conditions météorologiques sont réunies le risque d'incendie est plus marqué.

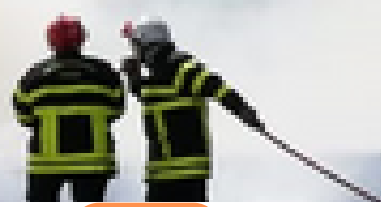
Les incendies peuvent concerner des récoltes sur pied, des andins, des chaumes ou des stockages temporaires.

Dans le cadre de sa politique de prévention, le SDIS 18 vous délivre quelques conseils et bonnes pratiques...



Les feux en chiffres dans le Cher :

- **469 incendies en 2020**
- **208 incendies en 2021**
- **375 incendies en 2022**



1 Laisser libres les accès aux parcelles



- Ne pas bloquer l'accès aux champs par du matériel ou des véhicules.
- Laisser les barrières ouvertes.
- Prévoir l'accessibilité aux engins de lutte contre l'incendie (poids lourds)

Entamer le champs par sa moitié

2

- Diviser la parcelle en 2 parties égales. Cette ligne centrale fait office de pare-feu qui limite les risques de propagation sur l'ensemble de la récoltes.



3 faire le tour de la parcelle



- Procéder à une coupe périphérique permet de limiter les risques de propagation aux espaces naturels ou boisés adjacents.

Programmer les travaux aux heures les moins chaudes

4

- Les fortes chaleurs dans la journée augmentent considérablement les risques d'incendie. Par précaution il est recommandé d'exécuter les travaux le matin ou en soirée, lorsque les températures sont moins élevées.



5 Moissonner à contre-vent



- Si le vent est soutenu, il est recommandé de moissonner à contre vent. Ainsi, en cas de départ de feu, celui-ci aura tendance à s'étendre vers une surface déjà moissonnée. La propagation sera moins rapide et l'incendie n'attaquera que le chaume et non les céréales.

Prévention des risques

LES FEUX DE RÉCOLTES

En cas ^③ d'incendie



Un départ de feu lors de la moisson est toujours possible. Il peut être arrêté très tôt, mais s'il prend de l'ampleur, il détruira rapidement l'ensemble de la parcelle.

En fonction des conditions climatiques, les vitesses de propagation seront extrêmement rapides. Les priorités : protéger les personnes et limiter les surfaces brûlées

Dans le cadre de sa politique de prévention, le SDIS 18 vous délivre quelques conseils et bonnes pratiques...





1 Utiliser les extincteurs sur un feu naissant



- Utiliser un extincteur à poudre ou eau pulvérisée.
- Ne pas se mettre en danger. Les vitesses de propagation des feux de récoltes sur pieds sont très élevées.
- Attaquer un feu naissant en restant à bonne distance des flammes et des fumées.
- Evacuer la parcelle si l'extinction est impossible.

Appeler rapidement le 18 / 112

- Localisation précise
- Nature de la récolte
- Surface du champ

- La force du vent et sa direction
- La surface brûlée
- Le risque de propagation



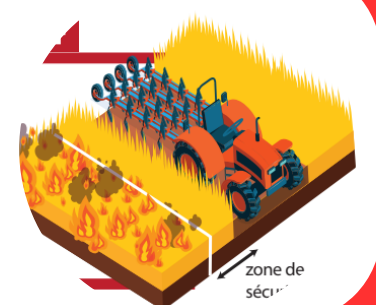
3 Mettre en sécurité les personnes et le matériel



- Si l'incendie n'est pas maîtrisable, il faut évacuer la parcelle vers une zone sûre (zone au vent).
- Ne pas évoluer sous le vent dans les fumées.
- Ne pas évoluer dans une zone non moissonnées dans l'axe du feu.

4 Limiter la propagation

- Faire un coupe feu au moyen d'une herse ou d'une déchaumeuse.
- Ce coupe feu sera réalisé dans l'axe du feu à la condition de ne pas évoluer dans les fumées.



5 Accueillir et guider les secours



- Sur la route à proximité de l'incendie mettre une personne pour guider les secours.
- Une fois les secours arrivés, se mettre à leur disposition.